

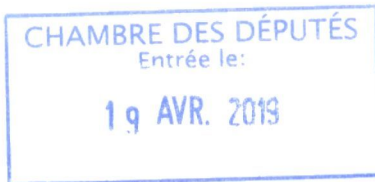


LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

Luxembourg, le

19 avril 2019

Réf. : 82axd60cc



La Ministre de la Culture

à

Monsieur le Ministre aux Relations
avec le Parlement

**Objet : Réponse à la question parlementaire no 0459 du 6 mars 2019 de l'Honorable
Député André Bauler au sujet du Château de Brandenburg.**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire no 0459 du 6 mars 2019 de l'Honorable Député André Bauler au sujet du Château de Brandenburg, avec prière de bien vouloir la continuer à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Sam Tanson
Ministre de la Culture

Annexe : réponse à la QP no 0459

Réponse de Madame la Ministre de la Culture à la question parlementaire n°459 du 7 mars 2019 de l'Honorable Député André Bauler concernant le Château de Brandebourg.

Par bail emphytéotique, signé en 1997, les ruines du château de Brandebourg ont été louées à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg pour une durée de 99 ans.

Comme suite à de vastes fouilles et recherches archéologiques, le Service des sites et monuments nationaux a pu, entre 2009 et 2013, y faire réaliser un grand projet de restauration et de mise en valeur, les murs historiques furent consolidés et un circuit sécurisé avec panneaux didactiques fut mis en place, permettant aux visiteurs de découvrir tout le site et de monter jusqu'au donjon. L'accès est libre et le site n'est pas surveillé en permanence. Le coût total des investissements de l'Etat se chiffre à un peu plus de trois millions d'euros.

Dans le cadre de ces travaux, la toiture du bâtiment couvert fut remplacée. Il n'est pas prévu de refaire cette toiture qui répond amplement aux exigences des experts du patrimoine bâti.

En revanche, j'ai décidé qu'il sera procédé à l'installation définitive de sanitaires afin d'améliorer le confort du site pour les visiteurs et ai adressé un courrier marquant mon accord pour ladite installation à Monsieur Aly Kaes, Bourgmestre de la commune de Tandel.